

## 10 - Commission d'Appel d'Offres - Désignation des membres

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : La composition de la Commission d'Appel d'Offres est régie par les dispositions de l'article 22 du Code des Marchés Publics. Cette Commission est présidée de droit par M. le Maire ou son représentant. Elle comprend 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus par l'assemblée communale en son sein, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Les élus du Conseil Municipal membres de la Commission d'Appel d'Offres ont voix délibérative, la voix du président étant prépondérante en cas de partage.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir élire en son sein 5 membres titulaires et 5 membres suppléants pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres, placée sous la présidence du Maire ou son représentant.

Il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste.

Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste après ce dernier.

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à désigner les membres siégeant à la Commission d'Appel d'Offres.

- Nombre de listes en présence : 3

### Liste 1 :

#### Titulaires :

Mme Catherine THIEBAUT  
M. Christophe LIME  
Mme Béatrice FALCINELLA  
Mme Danielle POISSENOT  
M. Yannick POUJET

#### Suppléants :

Mme Solange JOLY  
M. Anthony POULIN  
Mme Myriam EL YASSA  
Mme Ilva SUGNY  
Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT

**Liste 2 :****Titulaires :**

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

Mme Mina SEBBAH

M. Pascal BONNET

**Suppléants :**

M. Philippe GONON

Mme Sophie PESEUX

**Liste 3 :****Titulaire :**

M. Philippe MOUGIN

**Suppléant :**

M. Julien ACARD.

«**M. LE MAIRE** : Les élus du Conseil Municipal ont voix délibérative, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage. Le mode de calcul est expliqué. Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir élire en son sein 5 membres titulaires et 5 membres suppléants pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres. Pour la liste 1 des titulaires vous avez Mme THIEBAUT, M. LIME, Mme FALCINELLA, Mme POISSENOT, M. POUJET. Les suppléants : Mme JOLY, M. POULIN, Mme EL YASSA, Mme SUGNY et Mme GERDIL-DJAOUAT.

Pour la liste 2 des titulaires : Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme SEBBAH, M. BONNET. Suppléants : M. GONON, Mme PESEUX.

Pour la liste n° 3 : M. Philippe MOUGIN et suppléant M. Julien ACARD.

Vote à main levée. Par rapport aux résultats du vote, on calculera. Il est donc clair que l'opposition UMP-UDI aura des sièges, ce que je souhaite d'ailleurs absolument là par contre. Elle aura donc 1 ou 2 sièges dans la Commission d'Appel d'Offres, afin que les choses soient totalement transparentes.

Pour la liste n° 1, quels sont ceux qui sont contre ? 2. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? 12. Le reste est pour.

Pour la liste n° 2, quels sont ceux qui sont favorables ? 12. C'est par souci de pratique pour ne pas avoir à compter les autres. 12 pour. Combien d'abstentions ? Je n'en vois pas. Y a-t-il des contre ? Ce sont les autres, 55 moins 12. Vous êtes d'accord sur le mode de calcul ?

Concernant la liste n° 3, titulaire M. Philippe MOUGIN, suppléant M. ACARD. Quels sont les votes favorables ? 2 j'imagine. Les abstentions ? Les autres sont des votes contre.

**M. Philippe MOUGIN** : Je voulais vous dire que dans un souci de transparence il eût été bon qu'il y ait un membre du Front National ou au moins de l'opposition dans la Commission d'Appel d'Offres.

**M. LE MAIRE** : Il y en aura Monsieur.

**M. Philippe MOUGIN** : Au moins un membre du Front National.

**M. LE MAIRE** : Les élus qui sont désignés à la Commission d'Appel d'Offres sont Mme THIEBAUT, M. LIME, Mme FALCINELLA, Mme POISSENOT, Mme FAIVRE-PETITJEAN. Les suppléants sont Mme JOLY, M. POULIN, Mme EL YASSA, Mme SUGNY et M. GONON. Donc l'opposition y sera et je vais vous dire mieux, je souhaite, moi, que l'opposition y soit représentée. Après c'est le résultat d'un vote démocratique. Mais cela dit, tout ce qui se passe là-bas est totalement transparent et vous pourrez comme Conseiller Municipal avoir accès à toutes les informations dont vous auriez besoin, c'est simplement le respect de la règle de désignation. D'ailleurs vous avez pu remarquer que je ne siège pas dans ces commissions-là, je délègue toujours quelqu'un même si je dois, dans certaines commissions les présider de fait, je délègue toujours, je ne veux jamais siéger dans les Commissions d'Appel d'Offres».

Résultats du scrutin :

- Nombre de bulletins déposés dans l'urne : 54
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre total de suffrages exprimés : 54
- Quotient : 10,8
- Nombre de suffrages obtenus :
  - Liste 1 : 40 voix
  - Liste 2 : 12 voix
  - Liste 3 : 2 voix

La répartition des sièges au quotient conduit aux résultats suivants :

- Liste 1 : 4 sièges
- Liste 2 : 1 siège

Sont désignés comme membres de la Commission d'Appel d'Offres :

- en qualité de membres titulaires :

Mme Catherine THIEBAUT  
M. Christophe LIME  
Mme Béatrice FALCINELLA  
Mme Danielle POISSENOT  
Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

- en qualité de membres suppléants :

Mme Solange JOLY  
M. Anthony POULIN  
Mme Myriam EL YASSA  
Mme Ilva SUGNY  
M. Philippe GONON.

*Récépissé préfectoral du 29 avril 2014.*